

## Les partenaires :



PRÉFET DE  
LA HAUTE-SAÔNE



Contact : Mme Aurélie MONGIN  
UDCIA 70

CCI 70 - 27 avenue Aristide Briand  
70000 VESOUL

Tél. 03.84.96.71.29

E-mail : [amartin@udcia.fr](mailto:amartin@udcia.fr)

## Inscription ?

L'inscription se fait par retour du bulletin ci-joint complété à l'UDCIA 70.

Lors de son adhésion, l'entrepreneur reçoit une vitrophanie spécifique «Alerte Commerces / Entreprises» ainsi que la Charte de l'Entreprise Citoyenne.



Le numéro de téléphone portable \* de l'entrepreneur est répertorié dans un fichier géré par l'UDCIA 70, qui fait l'objet d'une déclaration à la CNIL

\* ou fixe si il n'a pas de portable, réception d'un message vocal de 8h à 20h

Udcia<sup>70</sup>



# Commerces / Entreprises



*Dispositif Alerte SMS  
destiné aux commerces et  
entreprises de Haute-Saône*

**« Le dispositif d'Alerte par SMS est destiné aux commerçants et entreprises de Haute-Saône. Cette initiative réunit la Préfecture de la Haute-Saône, la Gendarmerie Nationale, la Police Nationale, la CCI 70, la CMA 70, la CA 70 et l'UDCIA 70 »**



Les faits susceptibles de faire l'objet d'une Alerte SMS :

- les vols à main armée ou avec violence,
- les vols à l'étalage commis en bande,
- les escroqueries (par faux moyens de paiement, à la fausse qualité, au « rendez-moi »),
- vols avec effraction.

## Pourquoi ?

Le message SMS a pour objectif de contribuer à la sécurité des commerces et des entreprises en permettant à leurs responsables de prendre des mesures de prévention utiles et adaptées à une situation particulière.

## Comment ?

Dès qu'un professionnel appelle le 17 pour informer la gendarmerie ou la police nationale qu'il a été victime d'un des faits énumérés précédemment, le centre opérationnel et de renseignement de la Gendarmerie diffuse l'alerte par un SMS collectif. Sous le titre « Alerte commerces / Entreprises » il décrit succinctement les faits constatés, le lieu, les renseignements connus sur le ou les auteurs.

## Combien ?

L'adhésion au dispositif « Alerte Commerces / Entreprises » est entièrement prise en charge par les différentes Chambres Consulaires. Elle est gratuite pour tous les commerçants et entreprises ressortissants de celles-ci.

## Inscription au réseau d'alerte par SMS « Alerte Commerces / Entreprises »

Je soussigné(e)

.....  
Propriétaire du commerce / de l'entreprise

.....  
dont l'activité est.....

.....  
Adresse :.....

CP + Ville.....

Mail :.....@.....

dont le numéro de portable\* est le :

\_\_ / \_\_ / \_\_ / \_\_ / \_\_

\*ou fixe si pas de portable

Autorise d'UDCIA 70, la Gendarmerie Nationale ou la Police Nationale à utiliser ce numéro dans le cadre du réseau d'alerte par SMS destiné à me prévenir en cas de :

- 1) pour les commerces : vols à main armée ou avec violence, aux vols à l'étalage commis en bande et aux escroqueries,
- 2) pour les entreprises : vols avec effraction, vols avec violence, vols à main armée ou avec séquestration.

Fait à .....le.....

Cachet et signature